



# Conseil économique et social

Distr. générale  
26 juin 2014  
Français  
Original: anglais

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

### Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

#### Groupe d'experts de la signalisation routière

#### Deuxième session

Genève, 25 et 26 septembre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

## Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session<sup>1</sup> <sup>2</sup>

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 25 septembre 2014 à 9 h 30

### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Programme de travail:
  - a) Évaluation de la cohérence interne de la Convention de 1968 sur la signalisation routière et de l'Accord européen de 1971 qui la complète;

<sup>1</sup> Pour des raisons d'économie, il est demandé aux délégations de bien vouloir venir à la session munies de leurs exemplaires des documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE ([www.unece.org/trans/main/welcwp1.html](http://www.unece.org/trans/main/welcwp1.html)). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique, en écrivant à l'adresse [roadsafety@unece.org](mailto:roadsafety@unece.org) ou par télécopie au numéro +41 22 917 0039. Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (salle C.337, au troisième étage du Palais des Nations).

<sup>2</sup> Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE ([www.unece.org/trans/registfr.html](http://www.unece.org/trans/registfr.html)) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique ([roadsafety@unece.org](mailto:roadsafety@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 0039) une semaine au plus tard avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, Avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de se mettre en contact avec le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 72401). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site [www.unece.org/meetings/practical.htm](http://www.unece.org/meetings/practical.htm).



- b) État de la situation de la législation nationale.
- 3. Questions diverses.
- 4. Date et lieu de la prochaine réunion.

## **II. Annotations à l'ordre du jour provisoire**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.

#### **Document**

ECE/TRANS/WP.1/GE.2/3

### **2. Programme de travail**

#### **a) Évaluation de la cohérence interne de la Convention de 1968 sur la signalisation routière et de l'Accord européen de 1971 qui la complète**

Le Groupe d'experts invitera le Gouvernement espagnol à présenter les résultats de ses recherches préliminaires sur l'évaluation de la cohérence interne de la Convention de 1968 sur la signalisation routière et de l'Accord européen de 1971 qui la complète.

#### **b) État de la situation de la législation nationale**

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner son programme de travail, notamment faire le point de la législation nationale existante pour décrire et évaluer le niveau de mise en œuvre de la Convention de 1968 sur la signalisation routière et de l'Accord européen de 1971 qui la complète. En particulier, le Groupe d'experts sera invité à examiner un questionnaire destiné à recueillir des informations sur les différences entre la législation nationale et les instruments juridiques susmentionnés.

### **3. Questions diverses**

Le secrétariat soulèvera la question de l'établissement d'un mandat pour imprimer le rapport final sur les travaux du Groupe. Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

### **4. Date et lieu de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du Groupe d'experts devrait se tenir les 5 et 6 février 2015 à Genève.

---